

**Belgique-Bruxelles: Services d'assistance pour ordinateurs personnels**

OJ S 72/2021 14/04/2021

Avis de marché – secteurs spéciaux

Services

**Base juridique:**

Directive 2014/25/UE

**Section I: Entité adjudicatrice**

---

**I.1. Nom et adresses**

Nom officiel: Société des transports intercommunaux de Bruxelles — Procurement & Logistics  
Department

Numéro national d'identification: 0247.499.953\_241

Adresse postale: Rue Royale 76

Ville: Bruxelles

Code NUTS: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale / Arr. Brussel-Hoofdstad

Code postal: 1000

Pays: Belgique

Point(s) de contact: Francis Van Peborgh

Courriel: [francis.vanpeborgh@stib.brussels](mailto:francis.vanpeborgh@stib.brussels)

Téléphone: +32 25155834

**Adresse(s) internet:**Adresse principale: [www.stib.be](http://www.stib.be)Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=405683>**I.2. Informations sur la passation conjointe de marchés**

Le marché est attribué par une centrale d'achat

**I.3. Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=405683>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: [https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=MIVB+-+STIB+Procurement+%26+Logistics-AL\\_4557\\_CA1-F05](https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=MIVB+-+STIB+Procurement+%26+Logistics-AL_4557_CA1-F05)

**I.6. Activité principale**

Loisirs, culture et religion

**Section II: Objet**

---

**II.1. Étendue du marché****II.1.1. Intitulé**

AL\_4557 Fournitures &amp; Prestations IT

Numéro de référence: MIVB - STIB Procurement &amp; Logistics-AL\_4557\_CA1-F05\_1

### **II.1.2. Code CPV principal**

50324000 Services d'assistance pour ordinateurs personnels

### **II.1.3. Type de marché**

Services

### **II.1.4. Description succincte**

La STIB lance un appel à candidatures visant la conclusion éventuelle d'accords-cadres avec un ou plusieurs prestataires. La STIB recherche des entreprises susceptibles d'assurer un ou plusieurs des services repris ci-après:

- fourniture de matériel informatique client (matériels environnementalement performants sur toute la durée de leur cycle de vie et socialement responsables, et éventuellement software de base) sous et hors catalogue, en ce compris les services d'installation, de support, de packaging et autres services associés;
- prestations de services (configuration, installation, maintenance, etc.) MDM (Mobile Device Management) sur les équipements sous et hors catalogue actuellement présents et à venir au sein de la STIB/MIVB;
- ressources en consultance sous forme de régie ou projets (service body shopping);
- services de modernisation et maintenance des équipements audio-visuels de nos salles de réunions;
- externalisation du Service Desk (SD) informatique de la STIB/MIVB;
- fourniture de softwares;
- fourniture souscription Cloud et services d'expertise liés sous forme de régie ou projets (service body shopping).

Le présent marché est publié en mode «centrale d'achat» au profit des entités reprises en annexe au présent avis.

### **II.1.5. Valeur totale estimée**

Valeur hors TVA: 150 000 000,00 EUR

### **II.1.6. Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:

1 + 2.

## **II.2. Description**

### **II.2.1. Intitulé**

Managed Services

Lot n°: 1

### **II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)**

72250000 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance, 72253000 Services d'aide aux utilisateurs et services d'assistance, 72610000 Services d'assistance informatique, 30213100 Ordinateurs portables, 30213000 Ordinateurs personnels, 30237200 Accessoires informatiques

### **II.2.3. Lieu d'exécution**

Code NUTS: BE10 Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdstedelijk Gewest

### **II.2.4. Description des prestations**

- fourniture de matériel informatique client (hardware classe A et éventuellement software de base) sous et hors catalogue, en ce compris les services d'installation, de support, de packaging et autres services associés; les firmes désirant se porter candidates pour cette fourniture doivent donc être qualifiées et/ou certifiées «large accounts»;
- prestations de service (packaging, configuration, installation, maintenance, etc.) sur le matériel IT (HW et SW) sous et hors catalogue actuellement présent et à venir au sein de la STIB/MIVB;
- prestations de services (configuration, installation, maintenance, etc.) MDM (Mobile Device Management) sur les équipements sous et hors catalogue actuellement présents et à venir au sein de la STIB/MIVB;
- ressources en consultance sous forme de régie ou projets (service body shopping);
- services de modernisation continue et maintenance des équipements audio-visuels de nos salles de réunions;
- externalisation du Service Desk (SD) informatique de la STIB/MIVB.

#### **II.2.5. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### **II.2.6. Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 95 000 000,00 EUR

#### **II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

#### **II.2.9. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre maximal: 5 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

Si plus de cinq candidats, ne se trouvant pas en situation d'exclusion, répondent aux exigences minimales précitées de capacité financière et technique, l'adjudicateur opère un classement des demandes de participation en vue de ne retenir que les cinq premiers par lot, c'est-à-dire les mieux classés sur base des critères suivants:

- du nombre des références similaires renseignées pour chaque lot visé, accompagnées par une attestation de bonne exécution établie par le client concerné;
- et, le cas échéant, ensuite sur base des autres critères de sélection qualitative définis au point III.1.3.

Le nombre de cinq ne sera pas dépassé sauf en cas d'ex æquo. En cas de points ex æquo, tous les candidats ex æquo seront sélectionnés même si cela revient à sélectionner plus de cinq candidats par lot.

#### **II.2.10. Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

#### **II.2.11. Information sur les options**

Options: non

#### **II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

#### **II.2.14. Informations complémentaires**

Cet avis de marché concerne un appel à candidatures.

La candidature doit être introduite par la remise du DUME, qui reprendra les éléments demandés dans le présent avis de marché. Seules les informations reprises dans le DUME [voir VI.3)] seront prises en compte, à l'exception des éventuels documents spécifiquement demandés qui pourront être joints en attaché.

Dans une deuxième phase, après l'évaluation des candidatures, les candidats sélectionnés auront accès au cahier spécial des charges sur la plateforme, sur laquelle ils déposeront leur offre.

L'invitation à soumissionner parviendra à la firme via le courriel mentionné dans le DUME, partie II point B. Le candidat s'assurera donc que cette personne avec l'adresse électronique mentionnée soit bien enregistrée au préalable sur la plate-forme.

Dans le cadre de la réglementation concernant le RGPD, le candidat reste lui-même responsable de demander les permissions nécessaires à ses clients ou aux autres tiers concernés afin de pouvoir utiliser les données personnelles demandées dans le cadre de la présente procédure.

Les firmes sont avisées que le cahier spécial des charges qui sera envoyé aux firmes retenues suite à l'examen des candidatures pourra comporter des clauses incontournables – sous peine d'exclusion – concernant le respect de la législation sur le bien-être au travail, le respect de la liberté d'entreprise, ainsi que la relation entre l'adjudicataire et ses éventuels sous-traitants proposés comme prestataires à la STIB.

Les futurs adjudicataires sont informés que, dans le cadre de missions qui auront duré au moins 200 jours de prestations pour une même personne en quatorze mois consécutifs, la STIB se réserve le droit de faire une proposition d'emploi fixe au prestataire. Les firmes qui introduiront un dossier de candidature pour le présent marché acceptent de facto de:

- ne pas prévoir ni appliquer une quelconque clause ou forme de dédommagement, pénalité, amende ou autre généralement quelconque ni à la STIB ni au prestataire en cas d'entrée en discussions d'engagement ou de conclusion d'un contrat d'emploi entre la STIB et le prestataire proposé par la firme;
- ne pas retenir plus de trente jours calendrier le prestataire qui aurait accepté la proposition d'emploi de la STIB;
- préserver en tous temps la relation avec et entre le prestataire et la STIB.

Toute clause contraire à l'esprit de ce qui précède, tant dans le dossier de candidature de la firme, dans ses conditions générales de vente, dans son offre ou toute autre communication de la firme à la STIB ou au prestataire sera considérée comme nulle et non-existante si la STIB venait à exercer son droit tel que décrit ci-avant.

La STIB pourra définir, dans le cahier spécial des charges qui sera envoyé aux firmes retenues suite à l'examen des candidatures, une gamme de tarification par métier/spécialité. Les firmes sont donc avisées dès à présent que tout prix supérieur à ce plafond ne serait pas pris en compte.

La STIB pourra, au cas où des changements stratégiques, commerciaux, technologiques, financiers ou autres l'imposeraient, lancer une nouvelle procédure de marché avant la fin de l'accord-cadre à éventuellement naître de la présente procédure.

## **II.2. Description**

### **II.2.1. Intitulé**

Software Managed Service  
Lot n°: 2

### **II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)**

48000000 Logiciels et systèmes d'information

### **II.2.3. Lieu d'exécution**

Code NUTS: BE10 Région de Bruxelles-Capitale / Brussels Hoofdstedelijk Gewest

### **II.2.4. Description des prestations**

— fourniture de softwares (Microsoft, Oracle, VMware, Veeam, Redhat, Adobe, divers...);  
— gestion des droits de licences, optimisation, lifecycle, intégration avec notre outil d'asset management (SAM);  
— fourniture souscription Cloud (Azure, AWS);  
— services d'expertise Cloud liés sous forme de régie ou projets (service body shopping), optimisation de transfert de Workload.

### **II.2.5. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### **II.2.6. Valeur estimée**

Valeur hors TVA: 55 000 000,00 EUR

### **II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 72

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

### **II.2.9. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre maximal: 5 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

Si plus de cinq candidats, ne se trouvant pas en situation d'exclusion, répondent aux exigences minimales précitées de capacité financière et technique, l'adjudicateur opère un classement des demandes de participation en vue de ne retenir que les cinq premiers par lot, c'est-à-dire les mieux classés sur base des critères suivants:

- du nombre des références similaires renseignées pour chaque lot visé, accompagnées par une attestation de bonne exécution établie par le client concerné;
- et, le cas échéant, ensuite sur base des autres critères de sélection qualitative définis au point III.1.3).

Le nombre de cinq ne sera pas dépassé sauf en cas d'ex æquo. En cas de points ex æquo, tous les candidats ex æquo seront sélectionnés même si cela revient à sélectionner plus de cinq candidats par lot.

### **II.2.10. Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

### **II.2.11. Information sur les options**

Options: non

### **II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

### **II.2.14. Informations complémentaires**

Cet avis de marché concerne un appel à candidatures.

La candidature doit être introduite par la remise du DUME, qui reprendra les éléments demandés dans le présent avis de marché. Seules les informations reprises dans le DUME [voir VI.3)] seront prises en compte, à l'exception des éventuels documents spécifiquement demandés qui pourront être joints en attaché.

Dans une deuxième phase, après l'évaluation des candidatures, les candidats sélectionnés auront accès au cahier spécial des charges sur la plateforme, sur laquelle ils déposeront leur offre.

L'invitation à soumissionner parviendra à la firme via le courriel mentionné dans le DUME, partie II point B. Le candidat s'assurera donc que cette personne avec l'adresse électronique mentionnée soit bien enregistrée au préalable sur la plate-forme.

Dans le cadre de la réglementation concernant le RGPD, le candidat reste lui-même responsable de demander les permissions nécessaires à ses clients ou aux autres tiers concernés afin de pouvoir utiliser les données personnelles demandées dans le cadre de la présente procédure.

Les firmes sont avisées que le cahier spécial des charges qui sera envoyé aux firmes retenues suite à l'examen des candidatures pourra comporter des clauses incontournables – sous peine d'exclusion — concernant le respect de la législation sur le bien-être au travail, le respect de la liberté d'entreprise, ainsi que la relation entre l'adjudicataire et ses éventuels sous-traitants proposés comme prestataires à la STIB.

Les futurs adjudicataires sont informés que, dans le cadre de missions qui auront duré au moins 200 jours de prestations pour une même personne en quatorze mois consécutifs, la STIB se réserve le droit de faire une proposition d'emploi fixe au prestataire. Les firmes qui introduiront un dossier de candidature pour le présent marché acceptent de facto de:

— ne pas prévoir ni appliquer une quelconque clause ou forme de dédommagement, pénalité, amende ou autre généralement quelconque ni à la STIB ni au prestataire en cas d'entrée en discussions d'engagement ou de conclusion d'un contrat d'emploi entre la STIB et le prestataire proposé par la firme;

— ne pas retenir plus de trente jours calendrier le prestataire qui aurait accepté la proposition d'emploi de la STIB;

— préserver en tous temps la relation avec et entre le prestataire et la STIB.

Toute clause contraire à l'esprit de ce qui précède, tant dans le dossier de candidature de la firme, dans ses conditions générales de vente, dans son offre ou toute autre communication de la firme à la STIB ou au prestataire sera considérée comme nulle et non-existante si la STIB venait à exercer son droit tel que décrit ci-avant.

La STIB pourra définir, dans le cahier spécial des charges qui sera envoyé aux firmes retenues suite à l'examen des candidatures, une gamme de tarification par métier/spécialité. Les firmes sont donc avisées dès à présent que tout prix supérieur à ce plafond ne serait pas pris en compte.

La STIB pourra, au cas où des changements stratégiques, commerciaux, technologiques, financiers ou autres l'imposeraient, lancer une nouvelle procédure de marché avant la fin de l'accord-cadre à éventuellement naître de la présente procédure.

## **Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

---

### **III.1. Conditions de participation**

#### **III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Le candidat ne peut pas se trouver dans une des situations des articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016: voir Document unique de marché européen (DUME) en annexe de l'avis de marché, à importer et compléter obligatoirement sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espd>

La STIB a le droit, à tout moment de la procédure de passation du marché, de vérifier les informations contenues dans le DUME (déclarations sur l'honneur).

Pour compléter le DUME:

- 1) lorsque vous avez téléchargé le présent avis de marché depuis le site e-Notification (<https://enot.publicprocurement.be>), assurez-vous d'avoir également téléchargé les fichiers annexés (pièces jointes);
- 2) ouvrez le fichier «espd-request.zip» et sauvegardez (= extraire) le document .PDF d'une part, le fichier .XML d'autre part;
- 3) allez sur le site: <https://ec.europa.eu/tools/espd>
- 4) choisissez votre langue;
- 5) sélectionnez «Je suis un opérateur économique»;
- 6) sélectionnez «Importer un DUME»;
- 7) cliquez sur «Choose file» (choisir fichier) et sélectionnez le fichier «espd-request.xml» que vous aurez extrait en 2.8. Cliquez sur «Suivant»;
- 9) complétez les champs requis en vous aidant du texte de la publication pour déterminer la qualité et la quantité d'informations demandées;
- 10) cliquez sur «Aperçu»;
- 11) téléchargez «dans les deux formats»;
- 12) sauvez ce fichier «espd-request.zip» contenant votre DUME;
- 13) joignez ce fichier DUME appelé «espd-request.zip» à votre dossier de candidature lors de son envoi.

Attention: la STIB doit recevoir le fichier .ZIP qui contient tant le .PDF que le .XML!

Le DUME doit être signé.

En principe, un seul DUME rempli suffit.

Un ou plusieurs documents uniques de marché européen, remplis par les entreprises concernées elles-mêmes, doivent toutefois être introduits si vous voulez déposer votre candidature conjointement avec une autre personne pour le présent marché dans le cadre d'une association, en cas de recours à la capacité d'autres entités et dans le cas de sous-traitants désignés si vous faites appel à la capacité d'autres entités et dans le cas de sous-traitants désignés, il suffit de remplir les parties suivantes:

- partie II: section A («Données sur l'entrepreneur»);
- partie II: section B («Informations sur les représentants de l'entrepreneur»);
- partie III («Motifs d'exclusion»).

N'hésitez pas à prendre contact avec la personne mentionnée au point I.1) si vous rencontrez un problème lors de l'ouverture des annexes au présent avis ou si vous avez des questions au sujet du contenu des documents.

### **III.1.2. Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

La capacité économique et financière sera vérifiée sur base des données financières (le chiffre d'affaires, bilans et comptes de résultats). Les pièces justificatives concernant la capacité économique et financière doivent être ajoutées à votre candidature et au document DUME (la déclaration sur l'honneur du DUME ne suffit pas).

Le candidat transmettra à la STIB son bilan et le compte de résultats déposés pour les trois derniers exercices (modèles déposés à la BNB) ou communiquera le lien vers le site web sur lequel ces documents peuvent être téléchargés gratuitement. Pour les entreprises belges, ceci n'est pas obligatoire, vu que la STIB peut obtenir les comptes annuels, en provenance de la centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique, pour autant que les publications en aient été effectuées.

Le chiffre d'affaires annuel spécifique: le chiffre d'affaires annuel réalisé sur la partie concernée par l'avis de marché. Le candidat transmettra son chiffre d'affaires pour les prestations demandées et ce, pour les trois derniers exercices disponibles (à remplir dans le DUME Partie IV: Critères de sélection point B).

Attention: les pièces justificatives doivent être jointes par le candidat à la demande de participation.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

La STIB écartera les candidats dont les données financières (bilans et comptes de résultats) ne font pas apparaître qu'ils ont la capacité à mener à bien un marché tel que décrit sous les points II.1.4)-II.2.4)-II.3.4)-II.4.4)-II.5.4)-II.6.4) ou une partie de ce marché (1 lot).

Ainsi, elle écartera tout candidat dont:

- les fonds propres sont négatifs;
- dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 000 000 EUR et ce sur les trois dernières années;
- le ratio de liquidité est inférieur ou égal à 0,5.

### **III.1.3. Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Attention: les pièces justificatives doivent être jointes par le candidat à la demande de participation (la déclaration sur l'honneur du DUME ne suffit pas).

1) l'expérience probante de l'entreprise est à prouver au moyen de références spécifiques à chaque lot pour lequel la firme se porte candidate.

— une liste des principales livraisons et prestations similaires à chaque lot visé pour des grandes sociétés (minimum 1 000 postes de travail) ayant une infrastructure ICT comparable avec au minimum mention du nombre de postes de travail concernés par la référence, le type et la quantité de produits/services fournis, effectuées par l'entreprise pendant les trois dernières années dans le domaine concerné, complétée d'une description du marché, et avec mention de leur montant, des dates ou périodes, des coordonnées des clients à qui elles étaient destinées, du nom et des données des personnes de contact dans ces entreprises;

— des attestations de satisfaction signées établies par ces clients;

2) une description de l'expertise du candidat dans le (les) domaine(s) spécifique(s) du (des) lot (s) concerné(s) (voir les types de services au paragraphe «Description du marché» de chaque lot).

Le dossier de candidature devra être structuré suivant l'ordre repris ci-dessus. Pour des raisons opérationnelles, la STIB se réserve le droit de ne pas prendre en considération des candidatures ne respectant pas cette demande.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s):

Un minimum de trois lettres de satisfaction telles que décrites en III.1.3) pour des livraisons /prestations similaires à celles de chaque lot postulé par le candidat.

### **III.1.4. Règles et critères objectifs de participation**

Liste et brève description des règles et critères:

Le candidat devra fournir les documents suivants avec sa demande de participation:

— une présentation générale de l'entreprise et du groupe dans lequel l'entreprise exécute ses activités. Celle-ci reprendra e.a. les coordonnées de l'entreprise et une description des principales activités de l'entreprise;

— les coordonnées de la personne de contact (nom, prénom, fonction, téléphone et courriel) dans l'entreprise dans le cadre du présent marché. Si plusieurs personnes impliquées, veuillez utiliser la même structure d'informations pour chacune.

Par le simple fait de remettre demande de participation, le candidat s'engage à pouvoir communiquer avec la STIB en français et/ou en néerlandais.

### **III.1.6. Cautionnement et garanties exigés**

Seront précisés dans le cahier spécial des charges.

### **III.1.7. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Seront précisés dans le cahier spécial des charges.

### **III.1.8. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Chaque candidat ne pourra remettre qu'un seul dossier de candidature en son nom. Les sociétés momentanées sont admises dans le cadre de ce marché.

## **III.2. Conditions liées au marché**

### **III.2.2. Conditions particulières d'exécution**

Seront précisées dans le CSC.

## **Section IV: Procédure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type de procédure**

Procédure négociée avec appel à la concurrence préalable

#### **IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs  
Nombre maximal envisagé de participants à l'accord-cadre: 5

#### **IV.1.8. Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

### **IV.2. Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 05/05/2021 Heure locale: 11:00

#### **IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date: 29/10/2021

#### **IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français, néerlandais

#### **IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 5 (à compter de la date limite de réception des offres)

## **Section VI: Renseignements complémentaires**

---

### **VI.1. Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

### VI.3. Informations complémentaires

#### 1) Mode d'introduction– e-procurement

L'introduction et réception des offres et/ou demandes de participation s'effectueront complètement et uniquement par voie électronique et via <https://eten.publicprocurement.be>  
Par l'introduction électronique on entend l'introduction via l'application e-tendering et non pas par courriel!

Les offres et/ou les demandes de participation doivent avoir été signées de manière digitale conformément au système de l'e-tendering.

Pour plus d'informations, veuillez consulter: <http://www.publicprocurement.be>

Si vous ajoutez ce dossier à vos favoris, vous serez mis au courant de tous les changements par courriel.

2) Par la remise de leur candidature, les candidats acceptent sans réserve le contenu de l'avis de marché, des documents accompagnants et acceptent d'être liés par les dispositions de ceux-ci. Dans le cas où le candidat aurait une objection à cet égard, le candidat se doit de le signaler à l'adjudicateur (via la personne de contact mentionnée à l'article I.1 du présent avis de marché) par écrit et avec une description de la raison au plus tard dans les X jours calendrier avant la date ultime de réception des demandes de participation.

3) Les données demandées doivent figurer dans le DUME. Seules les preuves demandées dans la DUME ou dans l'avis peuvent et doivent être jointes en annexe de la demande de participation. Les informations non sollicitées ne seront pas évaluées;

4) Pour les critères de capacité économique, financière, technique et professionnelle, un candidat peut, le cas échéant, recourir, le cas échéant, à la capacité d'autres entités, quelle que soit la nature juridique de ses liens avec ces entités. Dans ce cas, il doit démontrer qu'il disposera des ressources nécessaires pour l'exécution du marché en produisant l'engagement de ces entités à mettre ces ressources à la disposition de l'adjudicataire pour ce marché spécifique. Cette entité devra se porter garante, dans un Document unique de marché européen distinct, pour tous les engagements pris par le candidat et s'engagera à apporter sa pleine coopération et à mettre toutes les ressources nécessaires à la disposition de la STIB dans le cadre du présent marché. Dans les mêmes conditions, une association de candidats peut recourir à la capacité de participants à l'association et à celle d'autres entités.

Pour compléter le DUME (Document unique de marché européen):

1) lorsque vous avez téléchargé le présent avis de marché depuis le site e-Notification ( <https://enot.publicprocurement.be>), assurez-vous d'avoir également téléchargé les fichiers annexés (pièces jointes);

2) ouvrez le fichier «espd-request.zip» et sauvegardez (= extraire) le document .PDF d'une part, le fichier .XML d'autre part;

3) aller sur le site: <https://ec.europa.eu/tools/espd>

4) choisissez votre langue;

5) sélectionner «Je suis un opérateur économique»;

6) sélectionner «Importer un DUME»;

7) cliquez sur «Choose file» (choisir fichier) et sélectionnez le fichier «espd-request.xml» que vous aurez extrait en deux;

8) cliquer sur «Suivant»;

9) complétez les champs requis en vous aidant du texte de la publication pour déterminer la qualité et la quantité d'informations demandées;

10) cliquez sur «Aperçu»;

11) téléchargez «dans les deux formats»;

12) sauvez ce fichier «espd-request.zip» contenant votre DUME;

13) joignez ce fichier DUME appelé «espd-request.zip» à votre dossier de candidature lors de son envoi (par voie électronique via la plate-forme e-tendering sur le site «<https://eten>).

[publicprocurement.be/etendering/home.do](http://publicprocurement.be/etendering/home.do)»). Attention, la STIB doit recevoir le fichier .ZIP qui contient tant le .PDF que le .XML!

Conformément à la législation en vigueur, les candidatures reçues via toute autre voie que ce qui est mentionné ci-avant ne seront pas prises en considération.

#### **VI.4. Procédures de recours**

##### **VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Conseil d'État

Adresse postale: Rue de la Science 33

Ville: Bruxelles

Pays: Belgique

##### **VI.4.2. Organe chargé des procédures de médiation**

Nom officiel: Conseil d'État

Adresse postale: Rue de la Science 33

Ville: Bruxelles

Pays: Belgique

##### **VI.4.3. Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Conformément à l'article 23 de la loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services, les recours sont, à peine d'irrecevabilité, introduits dans les délais visés aux §§ 2 à 4, à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte, selon le cas.

Le recours en annulation visé à l'article 14 est introduit dans un délai de soixante jours.

La demande en suspension visée à l'article 15 est introduite dans un délai de quinze jours. En cas d'application de l'article 18, le délai est de dix jours.

Le recours en dommages et intérêts visé à l'article 16 est introduit dans un délai de cinq ans.

##### **VI.4.4. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel: Conseil d'État

Adresse postale: Rue de la Science 33

Ville: Bruxelles

Pays: Belgique

##### **VI.5. Date d'envoi du présent avis**

09/04/2021